

DOSSIER DE PRESSE CONSEIL MUNICIPAL

lundi 27 mars 2023

www.annecy.fr



ANNECY

1. Budget 2023

- . Contexte général
- . Ce qu'il faut retenir du budget 2023
- . Plan pluriannuel d'investissement : des objectifs intacts et ambitieux pour préparer la Ville au changement climatique avec 60 millions d'euros pour 2023

Budget 2023 : préparer l'avenir et maintenir la solidarité tout en absorbant les chocs exogènes

Le vote du budget 2023, dont les orientations ont été présentées au dernier conseil municipal, est à l'ordre du jour. Dans un contexte inflationniste inédit, sans compensation de la part de l'Etat, et avec des besoins en hausse des habitants en termes de services publics, ce budget vise à garantir aux Annéciennes et aux Annéciens un projet autour des piliers de mandat que sont la transition écologique, la justice sociale, le renouveau démocratique et le soutien à l'économie locale.

Contexte général 2023

Le budget 2023 s'inscrit dans un contexte inflationniste inédit, avec un impact fort sur les dépenses de la Ville en énergie, carburant et produits alimentaires, et des tensions persistantes en termes d'approvisionnement dans certains secteurs.

Ce contexte vient s'ajouter aux difficultés croissantes des collectivités locales depuis plusieurs années alors que l'Etat ne prévoit à nouveau aucune compensation du fait de l'inflation.

En conséquence, face à des dépenses qui augmentent plus rapidement que les recettes, en hausse également, élus et services de la Ville doivent repenser le fonctionnement et les investissements pour garantir une bonne gestion et exécution du budget, mener à bien les projets et garantir les infrastructures nécessaires aux générations actuelles et futures.

« Ne perdons pas de vue que dans ce contexte, notre premier enjeu est de préparer l'avenir, et ce, dès aujourd'hui. Un avenir où le maintien de la santé financière de la Ville sera non seulement une question de responsabilité mais surtout une condition indispensable pour maintenir notre patrimoine et emprunter auprès des établissements bancaires ; un avenir où les crises successives nous obligeront à la plus grande prudence et à revoir notre organisation pour gérer l'incertitude ; un avenir où les aléas climatiques, sécheresse, tempêtes ou encore canicules frapperont de plus en plus souvent les Annéciens, et en particulier les plus vulnérables. C'est pour répondre à ces enjeux majeurs que nous avons fait le choix d'un budget responsable financièrement, solidaire entre tous, et ajusté aux besoins prioritaires de la population, sans augmenter la pression fiscale sur les habitants. »

François Astorg, maire d'Annecy

Le budget principal s'équilibre ainsi à 248 millions d'euros pour l'année 2023 en fonctionnement – hors budgets annexes (dont 51 millions d'euros pour les charges à caractère général, 122 millions d'euros pour les charges de personnel et 24 millions d'euros pour les charges de gestion courante, qui incluent les 14 millions d'euros de subventions et les 2 millions du CCAS notamment) – et à près de 99 millions d'euros en investissement.

Le montant de l'année pour le Plan pluriannuel d'investissements s'élève à 60 millions d'euros pour 2023.

Ce qu'il faut retenir du budget 2023

Un budget qui protège les plus modestes et les plus fragiles et qui conforte la solidarité comme valeur cardinale de l'action municipale

✚ Des tarifs de prestations aux familles adaptés à chaque situation financière

A compter de septembre prochain, les tarifs de prestations aux familles seront revus de façon à ce que les tarifs des foyers les plus modestes soient plus faibles et que les tarifs des foyers les plus favorisés soient mieux adaptés à leur situation financière, dans un principe d'amélioration de l'équité. Pour rappel, alors que les coûts pour la collectivité ont augmenté de près de 20% depuis 2017, la tarification restait inchangée à ce jour.

A titre d'exemple, le coût de revient pour la collectivité d'un repas pour un enfant est de 14,65€. Demain, certaines familles ne paieront qu'1€ par enfant contre 1,23 € aujourd'hui. Et cela, sans aucun impact sur la qualité des repas qui est aujourd'hui très appréciée par les enfants et leurs parents.

✚ De nouveaux locaux et une amélioration de l'accueil du public au CCAS

Toujours pour accompagner les plus démunis dans leurs parcours de vie et favoriser leur insertion dans la société, la Ville poursuivra son soutien au CCAS dans la mise en œuvre de nouveaux projets comme des nouveaux locaux et l'amélioration de l'accueil du public.

✚ Du sport et de la culture pour tous

L'aide au sport et à la culture, indispensables à l'épanouissement individuel et collectif, est également renouvelée, avec par exemple le programme Vital'été ou encore le soutien aux initiatives portées par différents lieux sur le territoire, comme la Friche des Rails.

Un budget qui mise sur les générations futures

Plus d'un tiers des dépenses directes de la collectivité sont dédiées aux générations futures : de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Ainsi, les plus jeunes pourront profiter cette année :

- ✚ D'un accompagnement de la Ville encore plus important sur le temps périscolaire, notamment par l'aide aux devoirs ou encore par l'apprentissage de la nage ;
- ✚ Des parcours d'éducation artistique et culturelle, sportifs ainsi que des parcours numériques et environnementaux expérimentaux qui se poursuivent ;
- ✚ Du Chèque loisirs, renouvelé, et du Pass'jeune, offert cette année encore ;
- ✚ De lieux et moments de partage pour la jeunesse à Annecy : comme le Festival de la Jeunesse, dont le prochain se déroule début avril, la journée d'accueil des étudiants à la rentrée, ou encore la poursuite des réflexions engagées sur le futur accueil Info Jeunes.

Et puis, la Ville poursuivra l'amélioration du cadre d'apprentissage des enfants, à travers le programme de **rénovation énergétique des bâtiments scolaires et de végétalisation des cours d'écoles** qui continue avec les Pommaries, Carnot, puis le Vernay et le Vallon.

Un budget qui place la santé et le respect de l'environnement en son cœur

- ✚ **Restauration municipale : augmentation de la part de produits issus de l'agriculture biologique dans les repas**

Malgré le contexte tendu sur le coût et l'approvisionnement en denrées alimentaires, la part des produits issus de l'agriculture biologique dans les repas va augmenter, en proposant par exemple du pain bio dans les cantines. Il en va de la santé de nos enfants, mais aussi de la préservation de l'environnement et du soutien aux producteurs locaux.

- ✚ **Prévention contre les perturbateurs endocriniens, les conduites addictives et lutte contre les moustiques tigres**
- ✚ **Les Rendez-vous de la Transition : accompagner les Annéciens dans la transition écologique**

Ces événements, qui permettent de mieux comprendre pour mieux agir, se poursuivent cette année avec des thématiques plus que jamais d'actualité : l'eau (jusqu'au 30 mars), la biodiversité (en mai) puis deux rendez-vous à la rentrée 2023.

- ✚ **Espaces publics partagés et sécurisés, qualité de l'air améliorée**

La Ville poursuit l'aménagement et la sécurisation des voies piétonnes, cyclables et voiture, pour que le partage de l'espace public favorise les mobilités actives. Ces choix d'aménagement ont aussi un impact favorable sur la qualité de l'air à Annecy, défi écologique majeur, sur lequel la Ville est particulièrement vigilante.

Un budget à dimension humaine et qui contribuera à redonner vie aux quartiers

- ✚ **Poursuivre le développement ou le renouvellement des services**, notamment numériques, pour qu'ils soient mieux adaptés aux usages des Annéciens ;

Par exemple : le nouveau site internet ou encore l'installation de robots-trieurs pour la lecture publique dans les médiathèques de Seynod et Bonlieu.

- ✚ **Maintenir le montant des aides aux associations à près de 14 millions d'euros** pour soutenir la richesse de l'offre culturelle, associative et sportive sur tout le territoire ;
- ✚ **Dynamiser la culture le dimanche dans les quartiers avec notamment l'ouverture des médiathèques** : après Louise Michel en mars, la médiathèque de Seynod ouvrira ses portes le 28 mai ; puis à la rentrée, celle de Bonlieu pendant les Journées européennes du Patrimoine et la Turbine le premier dimanche de chaque mois à compter d'octobre ;
- ✚ **Poursuivre le Budget participatif**, avec le lancement d'une 2^e édition dans un mois, et la concrétisation de plusieurs projets de la 1^{ère} édition : comme la création d'une aire de jeux à Balmont, d'un caniparc à Albigney ou encore l'installation de toilettes publiques dans la zone parking préfecture.
- ✚ **Enfin, faire de la proximité une priorité c'est aussi ouvrir un nouveau marché à Pringy** dès cette année, après plusieurs mois de concertation avec les habitants et les commerçants.

Plan pluriannuel d'investissement : des objectifs intacts et ambitieux pour préparer la Ville au changement climatique avec 60 millions d'euros pour 2023

Rendre le territoire plus sûr et plus résilient

Par exemple :

- ✚ La sécurisation de certains axes routiers : la mise en place d'un plateau traversant ralentissant devant le Carrefour avenue de Genève ou encore l'enrobé et la réfection de la route de Malaz (Seynod) avec la création d'un chaussidou (5 M€ pour l'ensemble des investissements liés à la voirie) ;
- ✚ Le démarrage des travaux du futur Hôtel de police, avenue de Bouvard, derrière la gare (1.2M€). Rappel du coût total du projet : 4,1 M€.
- ✚ La poursuite de la végétalisation de la ville et création d'îlots de fraîcheur : les cours d'écoles notamment (900 000€) ou encore les abords du Manoir de Novel (400 000€) ;
- ✚ La poursuite de la piétonnisation de certains quartiers du centre-ville : à côté du Haras, rue Paix et Favre, ou encore dans le quartier du lac (250 000€) ;
- ✚ La rénovation du parc immobilier et mobilier de la Ville :
 - Avec de nouvelles chaufferies, de nouvelles ventilations, un éclairage public moins consommateur et plus performant (poursuite du plan LED) (326 000€)
 - Des mises aux normes : piscine de l'Île bleue (62 000€), ascenseurs (100 000€), accessibilité des bâtiments (1.1M €)
 - Le remplacement du matériel électronique obsolète dans les salles municipales (50 000€)
 - Et le renouvellement du parc automobile (2.7 M€)

Offrir à la Ville les équipements nécessaires à son rayonnement régional et national

Avec notamment :

- ✚ L'aménagement du site du Haras, dont la première pierre devrait être posée d'ici à cet été (6 M€). Rappel du coût total : 38 M€ (TTC).
- ✚ Le Centre aquatique des Marquisats (2.6 M€). Rappel du coût total : 37 M€ (TTC).
- ✚ Mais aussi :
 - Les travaux de la piste d'athlétisme extérieure d'Albigny (1.7 M€)
 - La rénovation de la patinoire Jean Régis (5.8 M€)
- ✚ Et bien sûr, le chantier de l'Hôtel de Ville, maison des Annéciens (500 000€ cette année)

2. Renouveau démocratique

**. Une deuxième édition du
Budget participatif lancée
en avril**

Renouveau démocratique : une deuxième édition du Budget participatif lancée en avril

Au cours de ce conseil municipal va avoir lieu le vote du règlement de la 2^{ème} édition du Budget participatif de la Ville d'Annecy, qui débutera le 24 avril par l'appel à proposer des idées. Le règlement a pour objectif de cadrer le projet, issu de la politique de renouveau démocratique et de participation citoyenne, un des piliers de mandat de l'équipe municipale. Un point sera également fait sur la réalisation des projets de la première édition.

Le Budget participatif, un outil central de la politique de renouveau démocratique et de participation citoyenne de la Ville

Le Budget participatif est un dispositif qui permet aux habitants de proposer des idées pour leur quartier ou pour la ville, puis de choisir celles qui leur paraissent les plus intéressantes et répondant le mieux à leurs besoins. À la Ville ensuite de les prendre en charge financièrement et d'en assurer la réalisation.

Le premier Budget participatif d'Annecy a été lancé en 2021. 376 idées ont été proposées par les habitants, 49 projets ont ensuite été soumis au choix des habitants, et 3090 Annéciennes et Annéciens ont voté pour 17 projets lauréats, qui sont en cours ou réalisés. Ce dispositif a suscité un vif intérêt avec 80 % de satisfaction lors du bilan mené en 2022.

1 000 000 € de nouveau alloués par la Ville d'Annecy pour la réalisation de projets.

“ Nous sommes heureux de pouvoir lancer cette deuxième édition du Budget participatif, avec un changement majeur : garantir un projet à chacun des quartiers de la ville. Nous donnons les moyens aux habitants de participer ou même d'impulser eux-mêmes une dynamique collective pour (re)faire quartier, territoire et ville ensemble. J'espère que les Annéciennes et les Annéciens seront nombreuses et nombreux à prendre part en proposant un projet, en le portant ou en votant ! ”

Marie Bertrand, maire-adjointe en charge du renouveau démocratique et de la participation citoyenne

Évolutions et étapes de la deuxième édition

Les évolutions :

1. Une approche plus fine des critères de sélection des idées
2. Des conseils de quartier mobilisés pour une **démarche de présélection et de collaboration autour des projets**
3. Un renforcement de la dynamique quartier au service de la ville, avec la possibilité de contribuer dans deux catégories d'idées : des projets à dimension « ville d'Annecy » et d'autres à dimension « quartier » (répartis sur les 16 quartiers du territoire communal).

Les 4 étapes du budget participatif :

1. Dépôt des idées avant le 26 mai 2023

Tout habitant d'Annecy de plus de 11 ans, quelle que soit sa nationalité, pourra déposer une ou plusieurs idées **avant le 26 mai** :

- sur jeparticipe.annecy.fr
- ou avec le formulaire papier dédié disponible en mairies déléguées et d'autres sites en ville, et sur jeparticipe.annecy.fr.

2. De juin à novembre, les idées sont examinées :

- Jusqu'à début juin 2023 : les projets seront analysés afin de vérifier qu'ils respectent les critères du budget participatif.
- Juin 2023 : si les idées sont recevables, les 16 conseils de quartier établiront un classement des propositions. Les deux premiers projets « quartier » (soit au total 32 projets) seront présélectionnés et transmis pour instruction aux services de la Ville. Pour les projets « ville », le premier projet choisi par chaque conseil de quartier sera présélectionné.
- De septembre à novembre 2023 : les services de la Ville effectueront une instruction technique, juridique et financière des projets.

3. En janvier 2024, les habitants seront appelés à voter pour leurs projets préférés.

4. En février 2024, les projets lauréats seront annoncés. Ils seront ensuite travaillés et réalisés avec les techniciens de la Ville avant fin 2026.

Où en sont les projets choisis lors du premier budget participatif ?

Les 17 projets sont aujourd'hui finalisés ou encore en cours de réalisation, à différents niveaux. Un tiers des projets est aujourd'hui réalisé, un autre tiers est programmé pour 2023, le dernier tiers n'est pas encore avancé en raison de contraintes techniques ou financières. Quelques exemples :

1. Projet « Installer des nids pour la faune ailée » - Budget 3 500 €

Des nichoirs à hirondelles et martinets sont installés depuis février 2023 sur sept bâtiments publics. Après la recherche de sites disposant d'une nidification existante à proximité, le choix de l'orientation la plus propice et la sensibilisation des utilisateurs des bâtiments, la pose des nichoirs a eu lieu en début d'année. Au printemps, les oiseaux pourront être observés à Meythet (école du Centre, MJC centre social Victor Hugo, Maison des associations), à Cran-Gevrier (Maison des syndicats, Maison des associations), à Pringy (Mas des Jacobins) et à Annecy (parking Chevêne).

Un inventaire participatif se déroulera mercredi 24 mai avec la LPO (inscription obligatoire à partir du 1^{er} mars à animations.dpb@annecy.fr). D'autres implantations sont encore à l'étude.

2. Projet « Créer 50 nuances de vert place des Romains – Budget 300 000 €

Ce projet consistant en la plantation de 50 poches végétales dans le secteur délimité par la place des Romains, l'avenue de Cran, l'avenue des Îles et les rues situées entre le boulevard de la Rocade et l'avenue du Stand, est en cours de finalisation.

Après des travaux sur les réseaux menés par le SILA en fin d'année, la majorité des plantations ont débuté fin février, accompagnées d'aménagements cyclables là où la configuration des lieux le permettait (rue Aimé Levet par exemple). Une zone de plantation sera réalisée ultérieurement rue de Narvik, en raison de la nécessité d'une intervention des gestionnaires de réseaux et de l'obtention d'un accord de copropriété.

3. Projet « planter des arbres fruitiers en ville » - Budget 20 000 €

Ce projet, présenté par deux habitants, consiste en la plantation, dans les parcs et aux abords des écoles, d'arbres fruitiers et petits fruits de variétés différentes. 6 sites sont aujourd'hui livrés. Une plantation participative de petits fruitiers (vignes, cassissiers, groseilliers) a eu lieu au mois d'octobre 2022 à proximité du groupe scolaire du Lachat et du cimetière ancien d'Annecy-le-Vieux.

4. Projet « Créer un caniparc » – Budget 20 000 €

Le choix du site est maintenant acté, sur le secteur du Petit Port et d'une superficie d'environ 2500 m². Les travaux devraient avoir lieu au printemps, pour une livraison début d'été.

5. Projet « Sensibiliser aux violences faites aux femmes » - budget 2 700 €

Ce projet s'est concrétisé en novembre 2022 à l'occasion de la « Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes », avec la sortie du premier guide de lutte contre les violences intrafamiliales, destiné aux victimes comme aux témoins potentiels.

Ainsi que tout au long du mois de novembre, à travers une campagne de sensibilisation via des affiches et un slogan : « La seule chose à briser... C'est le silence ! » en parallèle de différents projets portés par des associations et des événements culturels.

6. Projet « Augmenter l'offre de toilettes publiques » - budget 200 000 €

Un site est aujourd'hui choisi au parking Bonlieu pour l'installation de cabines mixtes (accès PMR) avec urinoirs. Les démarches administratives d'appel d'offres doivent être lancées avant de prévoir une date d'installation.

D'autres projets ont également été réalisés comme la sécurisation de la piste cyclable près de l'impérial à l'automne 2022. Les projets d'itinéraires cyclables doivent quant à eux, pour être cohérents, s'inscrire dans le futur schéma directeur porté par le Grand Annecy. Afin de suivre les engagements pris, les services de la Ville étudient la possibilité de créer sur chaque itinéraire concerné une partie du tronçon ou des aménagements provisoires.

[Jeparticipe.annecy.fr](https://jeparticipe.annecy.fr), le point d'entrée pour le Budget participatif

Toutes les informations sur le budget participatif seront en ligne sur jeparticipe.annecy.fr à partir du 17 avril, avec une nouvelle plateforme participative.